

DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Accueil

Préparation du dossier : autoévaluation de ses compétences

Analyse du dossier

Entrevue de validation

Détermination des compétences à évaluer et des conditions de reconnaissance

Détermination de la formation à acquérir au regard d'un objectif de diplomation ou autre

Évaluation des acquis

Compétence reconnue
➤ partiellement
➤ totalement

Formation partielle à acquérir

Sanction et bilan de la démarche

Plan pour l'acquisition des compétences manquantes

